

Cadre de vie

75 % des Mouansois satisfaits

Mobilité

Cyclistes, brillez !

Stationnement

Le parking du château, c'est gratuit !

Art

L'hommage à Sybil Albers à l'eac.



C'EST DÉJÀ NOËL !



La Foire aux santons de Mouans-Sartoux est la plus ancienne et la plus importante foire du département des Alpes-Maritimes.

Elle accueille chaque année plus de 8 000 visiteurs et 22 santonniers de Provence : l'AM santonnaire, Lise BERGER, BJM, Alice BERTOZZI, Stéphane CAMPANA, CARBONEL, CAVASSE, COLETTE, Daniel COULOMB, DIDIER, Maryse DI LANDRO, FOUQUE, Paul GARREL, Atelier GASQUET, Martine GAUSSEN, Gilbert GUEBEY, Jean-Pierre MARINACCI, Françoise MASSA, PIERRISNARD, Eliane SMIGLIO, Patrick VOLPES.

Des milliers de santons de toutes tailles, de la puce de 2 cm jusqu'au santon de 40 cm, des centaines d'accessoires de crèche, des santons à peindre, des livres...

Du 5 novembre au 24 décembre 2021, du lundi au dimanche de 14 h à 18 h, à la médiathèque cinéma La strada (aquarium)

La Foire aux Santons de Mouans-Sartoux sera également ouverte :

- le 27 Novembre de 10 h à 18 h dans le cadre du Marché Artisanal de la MCE
 - le 12 Décembre de 10 h à 18 h dans le cadre du Marché de Noël
 - Entrée libre - port du masque obligatoire
 - Organisée par Le Centre Culturel des Cèdres
- Renseignements : 04 92 92 47 24

Pour les fêtes de fin d'année, des sapins décoreront les maisons.
Après les fêtes, et pour éviter de surcharger les déchetteries, ces SAPINS seront collectés comme d'habitude sur le terrain situé près de la maison du garde-barrière à proximité du passage à niveau, près de la gare.
Notez bien les dates de collecte :



samedis matins 8 & 15 janvier 2022.
Le broyage des sapins aura lieu le mercredi 19 janvier avec le service « prévention » du syndicat UNIVALOM en charge de la réduction de nos déchets et l'appui du service Espaces Verts de notre commune.
Comme d'habitude : les sapins seront accueillis sans décoration, ni neige artificielle.

Sommaire

- 2	A la UneC'est déjà Noël
- 3	L'édito de Pierre AschieriConcertation et démocratie participative à Mouans-Sartoux
- 4	Alimentation durableFoyers à alimentation positive
- 5	Alimentation durableLes potagers collectifs du Citoyen nourrit la ville
- 6	Alimentation durableLe défi « Manger durable » / Du bio pour l'épicerie solidaire
- 7	NatureL'Atlas de la biodiversité / L'éclairage public
- 8	Mobilité	...« Cyclistes, brillez ! » / Participez au sondage des villes cyclables
- 9	SciencesRetour sur la fête de la science
- 10	SantéVaccination Covid19 / Venez à la Ludothèque
- 11	Jeunesse et petite enfanceSi t'es ado / L'accueil des tout-petits
- 12	Déchets A chaque déchet son container
- 13	StationnementLe parking du château gratuit pour tous les usagers
- 14	SécuritéCréation du RISC - La parole aux élus
- 15	Vie municipaleLe conseil municipal du 6 sept. - La disparition de Maria Tramonte
- 16 & 17	UrbanismeRévision du PLU : 75 % des Mouansois satisfaits du cadre de vie
- 18 à 20	Culture	Festival du Livre, festival RE-PLAY, agenda, hommage à Sybel Albers.

Photo de couverture : les couleurs flamboyantes dans la forêt de Mouans-Sartoux





Chères Mouansoises, Chers Mouansois,

La crise sanitaire qui nous a frappés a mobilisé énormément d'énergie, de moyens humains et financiers, les contraintes sanitaires n'ont pas facilité les rencontres et réunions et malgré tout, dans ces circonstances exceptionnelles pour un début de mandat, la nouvelle équipe municipale, comme elle s'y était engagée, a laissé un plus grand espace encore à la concertation avec les Mouansoises et les Mouansois.

C'est, en premier lieu, la révision du PLU qui réserve une part prépondérante à l'implication des citoyens, réunions d'information et ateliers thématiques vont être annoncés très prochainement.

Pour la thématique des déplacements et la volonté de promouvoir une mobilité douce sur notre territoire, un schéma directeur cyclable est actuellement construit et partagé avec les usagers.

Faciliter l'accès au plus grand nombre à une alimentation saine et de qualité est depuis fort longtemps au cœur de la politique de la commune, une nouvelle traduction très concrète de cet engagement se retrouve dans le projet «le citoyen nourrit sa ville». Plusieurs sites à proximité du centre ville accueillent ou vont accueillir les cultures des habitants du quartier souhaitant s'investir dans cette démarche. Dans le même esprit, un rucher participatif dont l'objectif est de faire découvrir les techniques d'apiculture mais aussi mieux connaître et protéger les abeilles va être installé sur la commune. Parallèlement, l'atlas de la biodiversité communale accueille toujours vos contributions qui vont permettre le recensement de la faune et la flore de notre commune.

« Il est essentiel que le contact, l'échange, la discussion et la concertation restent au centre de l'action municipale ! »

Dans un autre registre, la question des rythmes scolaires sera à nouveau mise au débat, les modalités d'une concertation la plus large et la plus représentative possible ont été validées par le comité de pilotage.

Enfin, le comité consultatif « implication citoyenne » composé d'élus, de membres d'associations et de citoyens tirés au sort dont le but est de réfléchir à de nouveaux modes de gouvernance à l'échelle de la commune va se réunir très prochainement.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous reprendrons les réunions de quartier et nous instaurerons, comme prévu, les promenades de quartier pour venir encore au plus près de vos préoccupations. Pour que l'échelon communal reste encore crédible aux yeux de tous, il est essentiel que le contact, l'échange, la discussion, la concertation restent au centre de l'action municipale.

C'est une volonté que nous poursuivrons et que nous développerons.

Signature
Votre maire
Pierre ASCHIERI





ALIMENTATION DURABLE

Une nouvelle saison pour le défi des Foyers à Alimentation Positive



La 4e édition du défi « Foyers à Alimentation Positive » coordonné par la [Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable](#) (MEAD) s'est ouverte le 27 septembre dernier à Mouans-Sartoux. Pour l'occasion, les 14 nouveaux foyers volontaires étaient invités à partager une soirée conviviale dans le

cadre bucolique du Domaine de Haute-Combe. Les objectifs de cette première rencontre étaient multiples : présenter le contexte du défi et le calendrier des prochains temps forts aux participants, transmettre des notions liées à l'agriculture bio, mais aussi permettre à chacun de faire connaissance, tisser des liens et exprimer les idées et attentes éventuelles au sujet des événements à venir. Pour faciliter les échanges et la création des trois équipes qui s'entraideront tout au long du défi, des activités « brise-glace » ont rythmé le reste de la soirée avant de conclure par un buffet bio et local qui a bien entendu fait l'unanimité ! Pour amener les participants à modifier durablement leurs pratiques, de nombreux autres événements et ateliers se succéderont chaque mois jusqu'en avril 2022 : visites de points de vente bio locaux, jardinage, zéro déchet, commerce équitable, cuisine, astuces anti-gaspi... et bien d'autres.

Les foyers sont prêts à relever le défi.

Nous leur souhaitons une très belle aventure !

Festival Alimenterre : des rencontres pour mieux comprendre les enjeux de l'alimentation durable

Événement incontournable au rayonnement international, le Festival ALIMENTERRE se déroule jusqu'au 30 novembre 2021. Son principe est simple : inviter des acteurs locaux à débattre à partir d'une sélection variée de documentaires mis à disposition gratuitement pour les amener à réfléchir et à co-construire des solutions au profit d'un système alimentaire durable et solidaire.

A cette occasion, la Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable de Mouans-Sartoux, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG), a souhaité se mobiliser pour organiser la projection de deux longs-métrages suivis d'une rencontre et d'un débat avec des intervenants de tous horizons : paysans, associations de défense de l'agricul-

ture paysanne, enseignants en lycée agricole, citoyens...

Le succès de la première séance avec le film « Sur le champ ! », qui a eu lieu le 21 octobre dernier, laisse place à la projection du second documentaire intitulé « Manger autrement, l'expérimentation ». Il sera cette fois-ci question de souveraineté alimentaire et de l'impact des choix de consommation.

Rendez-vous le jeudi 25 novembre, à 18 h, au cinéma La Strada de Mouans-Sartoux.

Entrée gratuite sur inscription : <https://forms.gle/wjAghfxeegf8SA736>

Pass sanitaire obligatoire.
Nous contacter : 04.22.10.50.41
ou mead@mouans-sartoux.net

FESTIVAL 15 octobre - 30 novembre
ALIMENTERRE
CFSI Notre avenir se joue dans nos assiettes
Prévisualisez le programme sur alimenterre.org et sur Facebook [festivalALIMENTERRE](https://www.facebook.com/festivalALIMENTERRE)

Judi 21 octobre 18 h
'Sur le champ !'

Judi 25 novembre 18 h
'Manger autrement, l'expérimentation'

Civé-Débat

Suivi d'échanges en présence d'acteurs locaux : élus, producteurs, associations, étudiants, citoyens

Projections organisées par la Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable (MEAD) de Mouans-Sartoux en partenariat avec la CAPG au Cinéma La Strada (201 Av. de Cannes à Mouans-Sartoux)

Sur inscription, places limitées, pass sanitaire demandé au cinéma
Plus d'informations : page Facebook et site internet de la MEAD ou 04 22 10 50 41





ALIMENTATION DURABLE

Les potagers collectifs du Citoyen nourrit la ville ont été inaugurés



Le collectif de citoyens participant au projet Citoyen Nourrit la Ville s'est réuni au Centre Associatif Municipal (CAM) pour inaugurer les 5 nouveaux potagers collectifs développés dans le cadre de la démarche : le potager collectif du CAM, les deux potagers du chemin des Hautes-Combes, celui de l'Orée du Bois et le potager collectif de la villa Synéphas, auxquels s'ajoutent les bandes de culture sur le parking de la gare SNCF et les jardinières de légumes dans le vieux village.

Développés par les habitants en collaboration avec la Ville de Mouans-Sartoux via la MEAD, les potagers collectifs du Citoyen Nourrit la Ville sont des lieux d'échange, de partage et de découverte du jardinage qui participent au maintien de la biodiversité en ville et au développement de la production alimentaire locale. Quelques mois après le lancement de la démarche, cette inauguration fut l'occasion pour les participants de passer un beau moment convivial, d'échanger leurs conseils de culture et de dévoiler les panneaux pédagogiques accolés aux potagers.

Le projet s'agrandit avec la future création d'un rucher participatif qui sera lancé au printemps 2022. Cet été, la ville de Mouans-Sartoux a reçu une subvention du plan de relance lui permettant de financer l'achat de 10 ruches, l'organisation de formations à l'apiculture et d'ateliers de sensibilisation autour de l'abeille et de la protection de la biodiversité.

Un beau projet collaboratif qui vient renforcer le développement durable de la commune ! Une réunion d'information sur les conditions d'inscription et de participation au rucher sera prochainement organisée par la MEAD. Pour toute question sur le projet Citoyen Nourrit la Ville : mead@mouans-sartoux.net

Mouans-Sartoux accueille ses partenaires européens de BioCanteens#2

La ville de Mouans-Sartoux a accueilli récemment élus et techniciens des villes partenaires du projet BioCanteens#2.

Ce projet, financé par le programme URBACT jusqu'à la fin 2022, et dont la ville est cheffe de file, vise à accompagner quatre territoires dans le développement de projets alimentaires durables et ambitieux. Il reflète l'ambition de la commune de partager son savoir-faire en la matière et de contribuer activement à la transition alimentaire sur son territoire et au-delà.

BioCanteens#2 constitue en réalité la deuxième vague du projet BioCanteens pour lequel la commune a accompagné 6 autres territoires en Europe pendant 3 ans (2018-2021).

Fortes des apprentissages et de la réussite de cette première expérience, Mouans-Sartoux travaille dorénavant avec Liège (Belgique, 626 000 habitants), Wrocław (Pologne 636 000), Gavà (Espagne, 47 000) et Evora (Portugal, 57 000).

Les représentants de ces territoires ont eu l'occasion de découvrir de façon détaillée le projet alimentaire mouansois, avec, au menu : une présentation des cantines 100% bio, de la régie agricole, de la politique d'urbanisme et de préservation des terres agricoles et des actions d'éducation à l'alimentation de tous les publics.

Mouans-Sartoux partage son expérience au Forum Global du Pacte de politique alimentaire urbaine de Milan

Gilles Pérole, adjoint au maire, accompagné de deux agents de la MEAD ont représenté la ville de Mouans-Sartoux au Forum Global du Pacte de politique alimentaire urbaine organisé par la ville de Barcelone. Ce réseau international rassemble près de 200 villes engagées en faveur du développement de systèmes alimentaires de territoires durables et résilients. Mouans-Sartoux, membre du « Pacte de Milan » depuis 2018, a ainsi pu y partager son expérience et de témoigner du rôle-clé des petites villes dans la transition alimentaire. Plus d'informations : www.milanurbanfoodpolicycompact.org





ALIMENTATION DURABLE

Lancement de la 2^e édition du défi « Manger durable ? Au boulot ! »



et des astuces et échanges constructifs pour une alimentation plus respectueuse de la santé, des êtres vivants et du monde qui nous entoure. Au cours de ce défi, les salariés auront l'opportunité de cuisiner avec des professionnels des repas et encas rapides, sains et équilibrés à consommer facilement au travail, ils découvriront pas à pas les besoins nutritionnels du corps et du cerveau, apprendront à mieux connaître la signification de l'agriculture biologique et des différents labels de qualité et à déchiffrer les étiquettes des produits alimentaires et enfin ils pourront partager des recettes et astuces anti-gaspi. Les inscriptions pour la deuxième édition du défi sont en cours, l'objectif étant de sensibiliser un maximum de salariés pour une alimentation toujours plus durable y compris au travail !

Suite à la réussite du 1^{er} défi « Alimentation durable en entreprises » au cours duquel la [Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable \(MEAD\)](#) a accompagné en 2021 15 salariés du Centre Hospitalier de Grasse et des entreprises BLH et Xyleo pour une alimentation plus saine et durable sur leur lieu de travail, la MEAD est heureuse d'annoncer l'ouverture de la seconde édition du défi entreprises sur le thème « Manger durable ? Au boulot ! ». Au programme : des ateliers participatifs mensuels sur le temps de pause du midi au sein des entreprises, des challenges inter-entreprises

Ce défi est organisé dans le cadre du projet Alimentation Durable en Entreprises dont l'objectif est d'introduire plus de durabilité au sein des pratiques alimentaires des entreprises du territoire et d'aider les entreprises à s'engager pour le territoire et son écosystème. Ce projet est mené en collaboration avec le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse et Agribio06 et est soutenu par l'Union Européenne et la Région Sud via le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural.

Du bio pour l'épicerie sociale !

Le partenariat entre Biocoop et l'Épicerie Sociale, porté par le CCAS de Mouans-Sartoux, continue à se développer avec beaucoup d'efficacité et de solidarité.

C'est dans ce cadre qu'une collecte a eu lieu les 8 & 9 octobre derniers, au sein du magasin de Mougins. Elle a permis de récolter 427 kg d'aliments au profit des bénéficiaires de l'Épicerie Sociale. Une générosité remarquable et très touchante de la part des clients. Nous les remercions de tout cœur !

Nous remercions tout particulièrement toute l'équipe de Biocoop qui nous a témoigné gentillesse et soutien pendant toute la collecte même si cela modifie un peu l'organisation de leur travail.

Pendant ces 2 jours ce sont des binômes d'élus municipaux, de salariés du CCAS et de bénévoles mouansois (bénéficiaires de l'épicerie, membre du CA du CCAS, bénévoles sympathisants, etc.) qui ont animé cette collecte avec beaucoup d'investissement et d'engagement. C'est une quinzaine de personnes qui ont participé. Leur présence montre l'intérêt de la municipalité de permettre à tous d'accéder à une alimentation saine et de qualité.





NATURE

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Mouans-Sartoux : deux ans déjà !



Photo : Christine Brunier



Photo : Nicolas Brothammer

Voilà deux ans que Mouans-Sartoux a lancé la réalisation de son Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Dans ce cadre plusieurs équipes du Conservatoire des Espaces Naturels PACA (CEN PACA) sont intervenues sur le territoire de la commune pour procéder à des relevés de plusieurs espèces (insectes et arachnides (les araignées), oiseaux, chiroptères (les chauves-souris) et les mollusques (principalement les escargots). Les relevés de ces experts sont en cours d'analyse et constitueront l'une des données d'entrée à la révision du plan local d'urbanisme (PLU) actuellement en cours.

Sur la même période, et au-delà de cette expertise, le CEN-PACA, en lien avec la commune, a organisé plusieurs

sorties « grand public » pour sensibiliser à la faune qui nous entoure — chaque sortie étant centrée sur l'observation d'une espèce en particulier (escargots, insectes de jour, insectes de nuit, chauves-souris...). Ainsi plus de 80 personnes, au travers de ces sorties, ont appris à mettre un nom sur les nombreuses espèces qui peuplent l'environnement dans lequel nous évoluons.



Enfin la commune a fait appel à tous les citoyens pour compléter les observations réalisées. Chacun pouvant observer, photographier et rédiger une fiche simplifiée d'observation en se connectant à l'application : <https://framaforms.org/abc-de-mouans-sartoux-1605890314>

Grâce à une belle mobilisation, c'est 400 observations qui ont été réalisées dont 300 ont été validées par les experts et viendront enrichir les données déjà collectées. Les résultats complets de cette démarche seront présentés au premier trimestre 2022 et serviront de base pour renforcer nos actions dès 2022.

Éclairage : adapter la lumière aux besoins, anticiper sur les risques et coûts pour la société

La généralisation de la lumière artificielle a permis de prolonger la vie sociale la nuit, et notamment de faciliter les déplacements et certaines activités. Mais tout l'espace public (voire privé) n'a pas nécessairement besoin d'être éclairé en permanence la nuit.

Notre horloge biologique est synchronisée depuis des milliers d'années sur l'alternance du jour et de la nuit. L'altération de cette alternance diminue la qualité et la quantité de sommeil. En effet les humains sont dotés de récepteurs qui, en fonction du jour ou de la nuit, commandent la production d'hormones et de protéines indispensables à la croissance ou la régulation du sommeil. Les halos lumineux permanents, les lumières intrusives de plus en plus fréquentes (enseignes, rues, voisinage) altèrent l'alternance jour/nuit et perturbent le sommeil.

Paradoxalement, dans les sociétés « modernes », les humains sont insuffisamment exposés à la lumière naturelle le jour et manque d'obscurité totale la nuit.

Une loi santé (mai 2015) a introduit la notion d'exposome, c'est-à-dire « l'intégration sur la vie entière de l'ensemble des expositions qui peuvent influencer la santé humaine ». L'exposition à la lumière en fait partie. Ainsi un suivi épidémiologique est nécessaire pour la multi exposition d'un individu tout au long de sa vie aux leds : veilleuse dans les chambres

d'enfants, éclairage leds dans les maisons (diode de mise en veille des appareils, TV, tablettes, ordinateur, électroménager ainsi que les éclairages en milieu professionnel et les éclairages extérieurs (éclairage public, feux tricolores, phares des voitures, lieux de spectacles)

Par la maîtrise des durées d'éclairage et des puissances des ampoules de l'éclairage public, Mouans-Sartoux est labellisée, par l'ANPCEN, « 2 étoiles » depuis 2015 dans le cadre du challenge « Villes et Villages Etoilés ».

Le décret de décembre 2018 régleme les heures d'allumage et d'extinction des éclairages. Il concerne les éclairages extérieurs public et privé, y compris l'illumination des locaux à usage professionnels, les commerces (enseigne, vitrine). Comme annoncé, la commune engage une action d'information et de sensibilisation pour le respect de ce décret.





MOBILITÉ

L'opération « Cyclistes, brillez » revient en novembre dans les Alpes Maritimes



L'association Choisir Le Vélo qui vise à la promotion de l'usage du vélo au quotidien dans l'ouest des Alpes-Maritimes (CASA, CACPL et CAPG) se joint à l'opération «Cyclistes, brillez » et se mobilise afin de sensibiliser les cyclistes à l'importance d'un bon éclairage et au fait de «se faire voir» la nuit sur son vélo. En effet, en automne et en hiver, les cyclistes sans éclairage ni accessoire renforçant leur visibilité sont particulièrement vulnérables. Ainsi, nous proposons plusieurs stands d'information et de sensibilisation sur Sophia-Antipolis, Antibes, Mouans-Sartoux et Cannes. Les cyclistes pourront ainsi bénéficier d'un diagnostic de leur vélo, de conseils, mais aussi d'une distribution de divers objets réfléchissants et de kits d'éclairage. Rendez-vous le 10 novembre de 18 heures à 19 h 30 à Mouans-Sartoux au niveau du cinéma La Strada.

Retrouvez toute l'information sur www.choisirlevelo.org

Participez à l'enquête 2021 du baromètre des Villes Cyclables !

Depuis 2017, le Baromètre des Villes cyclables s'est imposé comme une enquête citoyenne majeure sur la mobilité et les transformations de nos territoires. Inspiré du Fahrradklimatest allemand et faisant aujourd'hui référence, le Baromètre est tout d'abord un moyen d'engager ou de renforcer une politique cyclable. Il permet de façon très simple d'interpeller les citoyens, de recueillir leurs avis, de canaliser leurs craintes, leurs colères et leurs envies en une démarche constructive, permettant de prendre du recul sur des situations particulières pour poser un diagnostic cohérent et global à l'échelle d'une commune.

La méthodologie permet d'analyser une politique cyclable selon ses résultats plus que ses moyens. Cela rapproche la vision du cycliste et celle de la collectivité : l'important est que les cyclistes soient en sécurité et soutenus pour qu'ils soient de plus en plus nombreux. Sa régularité permet de disposer d'une approche dynamique, valorisant à intervalles



réguliers les efforts réalisés. Les autres données disponibles sur le vélo (données INSEE principalement) ne permettent pas d'actualisation aussi régulière. L'approche globale de la question du vélo permet d'accompagner citoyens, militants, techniciens et élus dans une vision systémique de la mobilité : les interactions avec les autres modes, l'entretien, les services connexes ou encore le stationnement...

Le Baromètre devient alors un outil de mise en cohérence d'une politique publique, sensibilisant les citoyens à la complexité des projets, et guidant techniciens et élus vers une meilleure compréhension des obstacles à la pratique sur leur territoire.

La fiabilité du Baromètre pousse aujourd'hui de nombreux bureaux d'études spécialisés à s'appuyer sur ses résultats pour construire un diagnostic du territoire étudié. En le diffusant par vos canaux de communication, vous vous assurez de passer la barre des 50 répondants nécessaire à l'analyse statistique des résultats.

<https://barometre.parlons-velo.fr/>

L'atelier de l'association Choisir le vélo est désormais situé au 23 rue de la Liberté, dans le village, ouvert tous les samedis matin 10 h à 13 h.

Vous pouvez venir pour réparer votre vélo, utiliser les outils disponibles, apprendre à l'entretenir et partager votre passion du vélo !



Suite aux retours des enquêtes réalisées cette année auprès de citoyens, nous allons tester un service de vélo partagé simple et économique. Si vous souhaitez le tester avec nous, vous pouvez écrire à gabriel.plassat@mouans-sartoux.net





Des événements animés par des scientifiques ont permis de faire découvrir les sciences aux plus jeunes

SCIENCES

500 enfants explorent le monde !



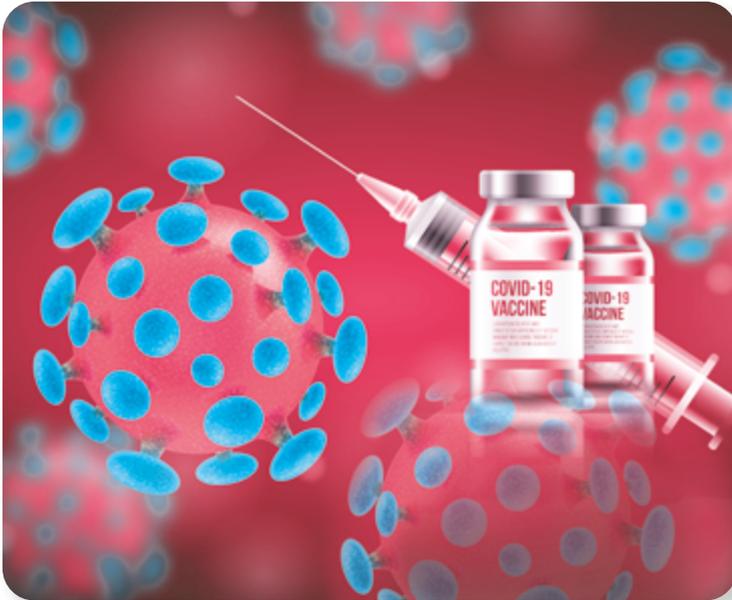
Avec « Faites des sciences à Mouans-Sartoux », la 4^e édition de la fête de la science, la ville a une nouvelle fois mis les sciences à l'honneur. Toute la semaine, des événements animés par des scientifiques ont permis de faire découvrir les sciences de façon ludique et accessible. L'Espace de l'Art Concret, le collège La Chênaie, la Médiathèque, le cinéma La Strada ont ainsi accueilli des ateliers scientifiques, des échanges avec des chercheurs, des conférences ou une projection/débat, le Délice des Filles a ouvert ses portes au premier « Apéro science » et le samedi, près de 500 enfants, jeunes et adultes ont pu participer aux nombreux ateliers et expériences animés par les laboratoires et associations sur le parvis de la médiathèque. Si cette nouvelle édition a rencontré un grand succès, c'est grâce à tous les acteurs locaux qui soutiennent cette manifestation et que l'équipe d'organisation remercie chaleureusement : Florence Abadie, l'entreprise Azur Fragrances, Mouans Accueil Information, la médiathèque, l'Espace de l'Art Concret et les services de la ville.





SANTÉ

Covid19 : 90 % de la population vaccinée !



La vaccination contre la Covid19 (Pfizer biontech et quelques vaccins Moderna) des Mouansois et Mouginois sont réalisés à Ecomarc depuis février 2021.

Depuis l'activité a été intense et à ce jour 90 % des adultes ont été vaccinés en majorité à Ecomarc puis dans les pharmacies et par les médecins traitants.

Du mois de février au 26 juin nous comptons 12 761 premières injections et 9 673 deuxièmes injections essentiellement sur des personnes majeures.

Au 18 octobre le nombre total de vaccinés était le suivant:
1^{re} injection : 23 731, 2^e injection : 23 761, 3^e injection : 1 676.

Depuis octobre nous avons essentiellement des adolescents, des 3^{es} doses et des adultes jusqu'ici indécis ou réfractaires.

Concernant le dépistage, le centre Léo Lagrange a fonctionné de novembre 2020 au 15 octobre 2021.

Les tests antigéniques sont poursuivis dans les pharmacies de la commune.

Pour ce qui concerne les tests PCR, il est possible de les effectuer dans un laboratoire d'analyses (ex. <https://biogroup.fr/bioeste-rel/>)

Venez à la ludothèque !

Monique Baudraud et Sylvie Vergnaud : au-revoir et merci !

L'assemblée générale de l'association 1.2.3 soleil qui gère et administre la Ludothèque Quartier Libre de Mouans-Sartoux s'est tenue récemment.

A cette occasion, les adhérents, salariés et conseiller municipal, M. Vallette, ont adressé un chaleureux au-revoir à Monique Baudraud, présidente de l'association depuis une dizaine d'années, et à Sylvie Vergnaud, fondatrice de la ludothèque, il y a 16 ans de cela.

Leur travail et leur investissement personnel ont permis que la ludothèque grandisse et se structure avec trois salariés en CDI, une salariée en CDD, un étudiant



en alternance.

Et surtout des personnes de tous âges et de tous horizons heureux de profiter de l'accueil, du professionnalisme et des jeux disponibles à la ludothèque.

Aujourd'hui, le nouveau conseil d'administration se compose de cinq membres : Adeline Audebaud (secrétaire), Jérôme Chaix (trésorier), Marie-Noëlle Kartmann (présidente), Mélanie Pierre et Françoise Vaillant qui ont pris leur poste en toute confiance car la ludothèque est entre de bonnes mains avec ses 3 ludothécaires Adeline, Hugo et Nolwenn, sans oublier la responsable administrative Anne-Sophie Segura-Cola ! Venez à la ludo, jouez, aimez, partagez !
Tél. : 04.92.28.54.58

Site : www.ludothequedequartierlibre.com

Facebook : Ludothèque Quartier Libre





JEUNESSE

Reprise de l'ensemble des activités à « Si t'es ado »



la structure jeunesse avec la mise en place de stores permettant son ombragement particulièrement appréciable durant l'été. L'installation de cet équipement a été rendue possible grâce à un financement conjoint entre la commune et la CAF des Alpes-Maritimes. Depuis la rentrée, l'équipe de « Si t'es ado » a plaisir à retrouver la jeunesse mouansoise avec la reprise de l'ensemble des services :

- présence quotidienne sur le temps de pause méridienne du collège
- activités périscolaires et aide aux devoirs
- activités du mercredi
- préparation des prochaines vacances

Pour l'ensemble des services proposés par « Si t'es Ado » une tarification en fonction du quotient familial est mise en place. Les inscriptions se font au 2^e étage de la mairie annexe.

Les informations sont disponibles dans la rubrique espace téléchargement du site de la commune de Mouans-Sartoux (dossiers d'inscriptions, règlement, coupons d'inscriptions, projets pédagogiques, plannings d'activités) et par téléphone au 04 93 75 40 88.

L'ensemble de la Direction Enfance Jeunesse Éducation et l'équipe « Si t'es ado » vous attend nombreuses et nombreux !

Environ 70 jeunes ont fréquenté la structure jeunesse « Si t'es ado » durant l'été, filles et garçons confondus. Ils ont ainsi participé à des activités manuelles et sportives, des grands jeux et des sorties dans tout le département.

Ils ont également pu profiter des installations municipales : le stade Rebuttato, le gymnase et la Laiterie. Et jouer pleinement de la terrasse de

PETITE ENFANCE

Rentrée des bébés : les structures d'accueil sur le qui-vive !

Entre la dernière semaine d'août et la fin du mois d'octobre, les structures d'accueil de la Petite Enfance se consacrent à l'une des périodes les plus denses de l'année : la rentrée des bébés !

Et quelle intensité !

Car en l'espace de quelques semaines, les bébés vivent des moments précieux qui marquent le début de toutes nouvelles aventures.

Nouveaux espaces, nouveaux visages, ... les bébés ont tant à découvrir.

Pour apprivoiser l'inconnu, quoi de mieux que les bras de ceux qui les rassurent depuis leur naissance ? Ces temps de rencontre où

l'inconnu devient connu, où l'étranger devient familier... nous l'appelons familiarisation, justement.



Chaque famille se voit proposer des temps d'échange, des moments à vivre avec leur enfant, au sein du groupe où il va être accueilli, avec les professionnelles qui le prendront en soin. Durant les 3 premiers jours, le bébé et l'un de ses parents

peuvent, en toute quiétude, pendant quelques heures, découvrir ce nouvel environnement, sur un temps de jeu, de repas, parfois même de repos. Ensuite, les 3 jours suivants, l'équipe pro-

pose d'accueillir le bébé quelques heures, sans son parent. Les derniers jours de cette étape de familiarisation sont modulés en fonction de ce que parents et professionnelles ont observé des besoins manifestés par chaque enfant.

Ce que toute l'équipe de la Petite Enfance souhaite proposer à chaque famille, c'est un espace-temps privilégié, quelques heures pour tisser ensemble les modalités d'un accueil serein. Les professionnelles ont à cœur de se mettre en lien, à l'écoute de ce qui permettra à tous les bébés de se sentir en sécurité, pour qu'ils puissent expérimenter avec joie le monde, l'éprouver avec tous leurs sens, et, semaine après semaine, s'y sentir heureux, libres et acteurs.





DÉCHETS

A chaque déchet, son container !

Sur la commune de Mouans-Sartoux, environ 4 000 tonnes par an d'ordures ménagères sont collectés par le service collecte de la CAPG auprès des particuliers.

Pour faciliter le traitement de ce volume, mais aussi pour réduire au maximum l'impact sur notre environnement, il est primordial de déposer chaque type de déchet dans le bon container.

En effet, le tri et le recyclage permettent d'économiser et de préserver les ressources en matières premières et de faire des économies d'énergies dans la fabrication de nouveaux produits.

La collecte des ordures ménagères dans les 4 secteurs pavillonnaires

Les ordures ménagères sont à déposer dans les conteneurs avec le couvercle vert et collectés une fois par semaine.

Rappelons qu'une grande partie de ces déchets (épluchures, coquille œuf, etc.) peut être composté. Le compostage offre la possibilité de générer un compost de qualité exceptionnel à partir des déchets de la cuisine et du jardin.

Pour plus d'informations pour la distribution de composteur adressez vous au service collecte CAPG au N° Vert : 0800 506 586 ou <http://paysdegrasse.fr/collecte-des-dechets>

La carte de la collecte des déchets est téléchargeable en cliquant sur ce lien : https://www.paysdegrasse.fr/sites/default/files/mou_territoire_a1_tourneeparj_0.pdf

Le Tri-sélectif dans les secteurs pavillonnaires

Les emballages sont à déposer dans les conteneurs avec couvercles **JAUNES**.

Ces flux sont collectés une fois par semaine.

Sont concernés tous les emballages en plastique et en métal. Vous pouvez déposer vos emballages en vrac, inutile de les laver. Il suffit de bien les vider. Pour plus d'information rendez-vous sur le site du service collecte CAPG au N° Vert : 0800 506 586 ou <http://paysdegrasse.fr/collecte-des-dechets>

Les équipements collectifs

Les bouteilles, bocaux et pots en VERRE sont à déposer dans les containers mis à disposition sur la voie publique.

La déchèterie se situe à "Les Défends" 2 000 Route de Pégomas à Mouans-Sartoux. Elle est ouverte du lundi au samedi de 8 h à 11 h 45 et de 14 h à 16 h 45. Elle est accessible gratuitement pour le particulier et recueille une trentaine de familles de déchets (dont les meubles, canapés, ferrailles, ...). Pour plus de détail se reporter à : www.UNIVALOM.fr



Les encombrants

Pour les personnes à mobilité réduite seulement, et sur rendez-vous, il est mis à disposition un service de collecte à domicile des encombrants. Pour plus d'information : <https://www.paysdegrasse.fr/les-encombrants>

Ayez aussi les bons réflexes !

Lors du renouvellement d'un appareil électrique ou électronique, le vendeur a l'obligation de récupérer votre appareil usagé du même type, y

compris lors d'une livraison à domicile. L'éco-participation que vous payez lors de l'achat permet de traiter votre appareil en fin de vie.

Pour rappel, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Tout dépôt de sac, objet, etc. en dehors des containers prévus à cet effet est un dépôt sauvage. Sur la commune de Mouans-Sartoux, le dépôt sauvage est sanctionné par une contribution forfaitaire au frais de nettoyage de 500 € et est passible d'un procès-verbal de 1500 €.

TRAVAUX



Des travaux sont en cours sur le parvis situé entre le gymnase et la gendarmerie. Les hommes et les engins effectuent la reprise des sols déformés et dangereux qui vont être remplacés par du béton désactivé. A cette occasion, l'étanchéité du sol sera reprise (les locaux des associations sont situés juste en dessous) et une rampe d'accès PMR aux normes sera installée.

La fin des travaux est prévue d'ici au 19 novembre 2021.

L'accessibilité au gymnase continue à se faire par les portes métalliques, côté infirmerie, la semaine du 08 au 12 novembre.

Le gymnase restera accessible par les entrées habituelles, le week-end





STATIONNEMENT

Parking du château : gratuit pour tous les usagers !



Depuis son ouverture au début du mois d'août dernier, le parking multimodal est progressivement adopté par les automobilistes. Sa totale gratuité (comme l'ensemble du stationnement sur la commune) est un atout majeur de son succès et de son appropriation par les usagers.

Notons que 5 emplacements sont réservés aux personnes à mobilité réduite et 5 emplacements destinés à la recharge des véhicules électriques. Le parking multimodal est placé 24 h/24 sous vidéosurveillance. Le règlement intérieur du parking est consultable en cliquant sur ce lien : <http://www.mouans-sartoux.net/st/batiment/send/103-batiment/2273-reglement-interieur-du-parking-multimodal-du-chateau>



Le disque de stationnement doit être apposé sur le tableau de bord sur les emplacements en zone bleue.

100 emplacements violets destinés aux abonnés des transports en commun

Les 100 emplacements violets sont destinés prioritairement aux abonnés des transports collectifs, train et bus des réseaux Région Sud, Sillages, Palmbus.

Pour ces usagers un macaron (image ci-contre) est délivré à l'accueil de la mairie sur présentation du titre d'abonnement. Il doit être apposé de manière visible sur le tableau de bord du véhicule. Il sera valable pour toute la durée de l'abonnement. L'absence de macaron entraînera une verbalisation.

142 emplacements en zone bleue

Les emplacements bleus sont destinés à tous les autres utilisateurs du parking et fonctionnent sur le même principe que la zone bleue en ville. Le disque doit être apposé sur le tableau de bord et doit afficher l'heure d'arrivée. Il permet de stationner durant 3 heures, sauf les dimanches, jours fériés et lors de manifestations exceptionnelles.

La nuit, entre 19 heures et 9 heures, le stationnement est libre.

Lancement des travaux d'aménagement des jardins

Depuis quelques jours, des équipes techniques s'affairent à la création du parc-jardin de 3500 m² qui couvrira la totalité du parking. Le parc du château sera ainsi prolongé jusqu'au boulevard urbain (route de Grasse) par des arbres et plantes remarquables. On verra pousser des arbres de Judée, des pruniers à feuilles de houx, des savonniers, des hibiscus et bien d'autres essences choisis par Gilles Clément, architecte-paysagiste de renom, qui a dessiné ces jardins.

Au sujet des antennes-relais

Au début du déploiement de la téléphonie mobile, la réglementation en vigueur laissait plus de latitude aux communes pour accepter ou pas l'installation d'antennes relais sur leur territoire.

A ce titre, la ville de Mouans-Sartoux a toujours privilégié une démarche prudente et responsable en interdisant l'installation d'antennes à proximité de sites sensibles. Depuis quelques années, la législation a changé en ce qui concerne l'installation des antennes relais, celle-ci est désormais beaucoup plus permissive et facilite grandement le travail des opérateurs de télécommunications. Le but de cet assouplissement, assumé par le législateur, est de faciliter la couverture téléphonique du

territoire et en particulier, accélérer le déploiement de la 5G. Désormais, pour l'installation d'une antenne, une simple déclaration préalable en mairie est suffisante, soumise à une autorisation d'urbanisme délivrée par la Ville.

Toutefois, les moyens dont disposent les communes en France pour refuser les antennes-relais sont très limités et ne peuvent se baser que sur des considérations d'insertion qui ne pèsent guère en cas de contentieux et, finalement, les communes ne peuvent guère faire obstacle au déploiement de ces infrastructures.

La ville de Mouans-Sartoux portera une attention particulière à l'information préalable des habitants et des riverains pour l'installation des antennes-relais.





SÉCURITÉ

Création d'une Réserve Intercommunale de Sécurité Civile



La présentation de la Réserve Intercommunale de Sécurité Civile (Photo CAPG)

La CAPG a officialisé le 18 octobre 2021 lors d'une séance de la commission « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) », la mise en place de la Réserve Intercommunale de sécurité Civile (RISC) sur le territoire de notre communauté d'agglomérations.

Cinq Mouansois dans le RISC

Composée d'une vingtaine de bénévoles dont cinq Mouansois, la RISC permet d'aider les agents municipaux ou inter-communaux en cas de catastrophes naturelles (ex. inondations, incendies de forêts) ou d'accidents

industriels (ex. explosion d'une usine). Il s'agit d'effectuer les missions les plus simples pour permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes.

La commune tient particulièrement à remercier les 5 bénévoles mouansois (Harmonie Blondel, Sylvain Bouriascos, Jean-Christophe Lucas, Daniel Paulin et Alain Vassal) qui se sont engagés au service de la collectivité pour faciliter la gestion des crises.

Pour être le plus performant possible ces bénévoles suivront une formation adaptée qui leur permettra de s'intégrer au mieux au sein du système de secours.

Inondations : GEMAPI veille

La commission GEMAPI, à la maille du territoire de la CAPG, pilote et oriente les choix stratégiques en vue de réduire autant que possible le risque d'inondation. Cela concerne les travaux de création, d'entretien des digues, la création de zones d'expansion des crues, le nettoyage du lit des cours d'eau mais aussi la mise en place d'un système d'alerte de la population.

Avec le réchauffement climatique, nous constatons déjà un accroissement de la fréquence des épisodes pluvieux très importants, d'où l'impérieuse nécessité de suivre au plus près le comportement de tous les cours d'eau de notre territoire.

LA PAROLE AUX ÉLUS

Liste d'Union pour la gestion municipale

Une anxiété nouvelle se développe depuis quelques temps chez les jeunes, il s'agit d'une éco-anxiété, une anxiété liée à la crise climatique. Plusieurs enquêtes internationales l'ont montrée, les conclusions sont édifiantes : trois quart des 16-25 ans jugent l'avenir effrayant, ils se déclarent profondément inquiets face au changement climatique et ils jugent l'action des gouvernements inefficace pour lutter contre le réchauffement climatique.

Cette peur est inédite car elle est planétaire. Ces pensées négatives influencent leur santé mentale et pourraient être psychologiquement préjudiciables.

Néanmoins, une lueur d'espoir pourrait se profiler, c'est aussi la première génération qui a pleinement conscience de la finitude du monde..

Pierre ASCHIERI

Liste « Mouans-Sartoux avec Passion »

L'hyper-violence atteint des niveaux inédits dans notre pays. Partout, les forces de l'ordre sont prises pour cibles. A la Duchère, elles essuient des tirs. A Savigny-Le-Temple, leurs têtes sont mises à prix.

L'islamisme radical continue d'asséner ses coups de boutoirs pour fracturer notre société...

Il y a un an, un professeur était décapité.

Samuel PATY a payé de sa vie son attachement à notre liberté face à l'obscurantisme et des fidèles de Notre-Dame de Nice ont été assassinés par un étranger en situation irrégulière aux cris d'« Allah Akbar ».

Et le procès des meurtriers de Mireille Knoll, tuée parce que juive, est là pour nous rappeler que le fléau de l'antisémitisme doit être combattu sans faiblesse. La France est un grand pays. Soyons à la hauteur et fiers de ce que nous sommes. Pour le rester...

Christophe CHALIER

Liste « Participe Présent »

Les réunions de concertation autour du PLU, mais aussi du secteur Marcel Journet vont bientôt débiter. Elles succèdent au questionnaire en ligne auquel plus de 300 mouansois ont répondu. A la question de ce qu'ils souhaitaient pour le centre-ville, 94% ont répondu : un parc urbain. Plus de nature plus proche de nous, cela devient une évidence !

Cela ne correspond cependant pas aux projets en cours et annoncés. Le souhait de la Mairie de concerter la population est une opportunité pour chacun d'entre nous de s'exprimer, mais aussi d'infléchir les projets actuels. N'hésitez donc pas à vous exprimer et à demander à la Mairie à être associé à cet exercice démocratique qui nous permettra, nous y veillerons, de définir tous ensemble, et non les seuls élus, le Mouans-Sartoux de demain.

Yann SAVIGNAC





VIE MUNICIPALE

L'essentiel du conseil municipal du 16 septembre 2021

Urbanisme

L'entreprise Fendress, qui réalise des équipements de sellerie pour la marine, a manifesté le souhait de pouvoir s'étendre pour développer son activité. Il s'agit de créer 1500 m² de locaux d'activités et 900 m² de locaux tertiaires dans la zone de Tiragon, leur emplacement actuel dans la zone de l'Argile n'étant plus suffisant.

Le PLU ne permet pas actuellement cette installation car il s'agit d'un « Espace Boisé Classé » (EBC). Il est donc nécessaire de déclasser et reclasser partiellement cet EBC pour permettre cette implantation. Pour cela, il faut lancer une « déclaration de projet » qui permettra, via une concertation, de vérifier la faisabilité environnementale du projet. Le Conseil a donc approuvé le lancement de cette déclaration de projet.

Mobilité

Vélo : l'association « Choisir le Vélo » ne dispose plus des locaux rasés, à proximité de l'école Aimé Legall. Il est donc envisagé de créer une « Maison du Vélo » dans l'ancienne maison de garde-barrière, près de la gare SNCF. Pour cela, des travaux sont nécessaires, qui pourront être financés grâce à des subventions du projet « Green Deal » du Conseil Départemental 06 et de la Région Sud-PACA. Ce projet contribue à plusieurs objectifs de la transition énergétique et de la protection de la biodiversité, tout en encourageant l'économie sociale et solidaire et les pratiques éco-responsables. Le Conseil a donc autorisé le Maire à candidater à ce projet et à solliciter les subventions les plus élevées possible.

Parking multimodal du Château : afin de faciliter la gestion de ce parking, la CAPG a convenu de confier cette gestion à la commune. Le Conseil a donc approuvé la signature d'une convention avec CAPG pour en définir les modalités.

Alimentation durable

Afin de mieux tenir compte des frais engagés, un nouveau tarif (30 €) a été défini pour les visites et repas des nombreux visiteurs français et

européens. Par ailleurs, la commune a été à nouveau sélectionnée pour poursuivre le projet européen Biocanteens, en tant que chef de file de 4 autres villes européennes du Portugal, de l'Espagne, de Belgique et de Pologne. Le conseil a autorisé la signature d'un contrat de 428 000 € avec l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT).

La commune aura à charge de redistribuer leurs quote-parts aux villes sus-citées, par le biais de conventions à passer avec elles.

Eau & Assainissement

Deux protocoles transactionnels avec le [SICASII](#)* et avec le SIEF** ont été signés pour régulariser des opérations antérieures, sans impact sur les finances de la commune.

* Syndicat Intercommunal des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup

** Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon

Finances

Diverses délibérations ont été votées dans ce domaine :

- subventions exceptionnelles pour 4 associations (Judo club, APAC, Tennis de table et SCMS boules) pour un total 10 700 €.
- définition d'un tarif d'Occupation du Domaine Public pour les vide-greniers (30 €/emplacement).
- remise gracieuse de loyers commerciaux pour 3 commerces fermés pendant les deux mois de confinement.
- adoption d'une Décision Modificative n° 2 portant sur diverses régularisations.
- adoption du montant de la facturation à moitié prix des masques sanitaires fournis par CAPG (coût 5 392 € pour la commune).

Personnel communal

Le tableau des effectifs a été mis à jour pour tenir compte des créations et des suppressions de grades, ainsi que des promotions.

La disparition de Maria Tramonte

Maria TRAMONTE avait rejoint les services municipaux de Mouans-Sartoux en 2000.

Elle était affectée au service Entretien des bâtiments communaux au sein duquel elle avait évolué tout au long de sa carrière professionnelle.

Durant ces plus de 20 ans de service, M^{me} Maria TRAMONTE avait exercé ses missions avec implication, donnant le meilleur d'elle-même.

Tout en gardant sa personnalité, elle avait su s'intégrer et trouver pleinement sa place dans une équipe de proches collègues.

Connue et appréciée pour sa discrétion, son décès laisse en notre mémoire l'image d'une personne attachante que nous allons regretter.





Parterre de pâquerettes devant l'école François-Jacob.

URBANISME

Révision du plan local d'urbanisme (PLU) : 75 % des sondés satisfaits du cadre de vie mouansois !

Le sondage lancé auprès des citoyens mouansois début de l'été a recueilli un vrai succès : 372 personnes ont exprimé leur point de vue sur la commune de Mouans-Sartoux, à partir des 45 questions proposées. Ce sondage constitue le premier volet de concertation de [la révision du Plan Local d'Urbanisme \(PLU\)](#).

Plusieurs objectifs étaient visés par la publication de ce sondage :
- Informer les mouansois du lancement de la procédure d'évolution du PLU)



La régie agricole du domaine de Haute Combe

- Nourrir le diagnostic technique du bureau d'études en identifiant objectivement et en amont les perceptions et attentes des mouansois quant au devenir de leur commune
- Identifier le niveau de connaissance de la population sur la définition du

PLU afin d'ajuster la pédagogie à mettre en place éventuellement sur certains sujets.

- Constituer un panel citoyen en récoltant les contacts du public qui souhaite participer aux animations de concertation.

Plébiscite pour la conservation des arbres et des espaces verts

A la question « Comment qualifiez-vous la vie mouansoise ? », il ressort qu'environ 75 % des répondants sont soit satisfaits soit très satisfaits du cadre de vie mouansois. Les mouansois ont justifié leur note en précisant les éléments suivants :

- 37 % des répondants évoquent le sujet des Mobilités comme un problème majeur
- 29 % apprécient l'ambiance village, la dynamique humaine vivante, « un cœur de village à taille humaine » (initiatives, entente citoyens commerçants, vie associative, cosmopolite...)
- 27 % des répondants évoquent le sujet Densification grande ville comme une menace
- 17 % apprécient la diversité des services proposés (espaces de vie, infrastructures scolaires, culturelles, sportives, espaces de loisirs, médiathèque, cinéma, festival livres...)
- 13 % mettent en avant « une ville qui se vit à pieds »
- 12 % apprécient la politique menée : municipalité engagée et compétente dans la transition écologique et le bio, élus bienveillants, pour le bien des familles, enfance, culture, alimentation, cantine bio des écoles, protection espace naturel.





Le centre-ville de Mouans-Sartoux dessiné par le paysagiste Cyril Gins

A la question « **Que faut-il absolument préserver ?** »,

les répondants ont montré leur attachement particulier à la végétation, qu'elle soit urbaine ou naturelle.

- 47 % : arbres et espaces verts en ville et dans les quartiers, poumons verts, zones d'ombre
- 26 % : cadre de vie à taille humaine, ambiance village, vivre ensemble, convivial, associatif, authenticité, solidarité intergénérationnelle
- 24 % : forêt, espaces naturels, lieux de promenade, chemins de terre, cadre naturel.

Enfin, à la question « **Que faut-il faire évoluer ?** », la question des mobilités apparaît comme une opportunité majeure d'amélioration du cadre de vie. Limiter la densification et l'imperméabilisation des sols, retrouver une cohérence architecturale et un lien entre les quartiers sont également des enjeux majeurs pour l'avenir des mouansois.

Réunion publique le 29 novembre et ateliers participatifs entre décembre 2021 et juin 2022

En parallèle de ce sondage, le bureau d'études Terre d'Urba, qui accompagne la ville de Mouans-Sartoux pour la révision du PLU, s'est attelé à élaborer le diagnostic du territoire mouansois (un diagnostic environnemental et un diagnostic territorial). Ce diagnostic constitue la 1ère étape de la révision du PLU et a été proposé au comité de pilotage du mois de septembre.

Ce diagnostic et les résultats du sondage seront présentés aux mouansois au cours de la réunion publique du 29 novembre 2021 à 18 h.

Afin que les mouansois puissent suivre l'avancée de la révision du PLU, une exposition permanente et évolutive sera installée dans le hall de la mairie.

A l'issue de cette séance, les thèmes des ateliers participatifs seront proposés. Nous communiquerons prochainement sur l'organisation de ces ateliers avec les personnes qui se sont manifestées lors du sondage. Ces ateliers auront vocation à définir les objectifs du PLU.

Objectifs qui alimenteront ensuite les orientations affichées dans le PADD (Programme d'Aménagement et de Développement Durable).

Quelles sont les prochaines étapes ?

- La réunion publique du 29 novembre 2021.
- La tenue des ateliers participatifs entre décembre 2021 et juin 2022
- Les orientations du PADD, en parallèle des ateliers.



La mobilité est au cœur des priorités des Mouansois.es

A partir du 1^{er} janvier 2022, toutes les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable) seront dématérialisées. Tout dépôt devra se faire à partir du site internet de la mairie.

Depuis le 2 novembre 2021, le service urbanisme est à nouveau ouvert du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12h (accueil du public et réception téléphonique).

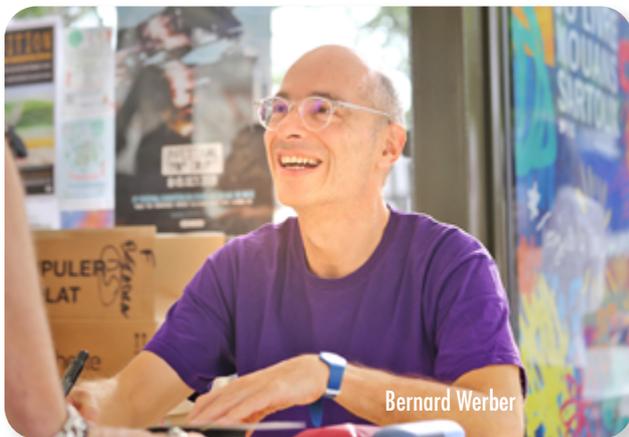




34^E FESTIVAL DU LIVRE

« Merci ! »

Les organisateurs tiennent à remercier les 300 bénévoles merveilleux qui ont magnifiquement assuré, les 300 autrices et auteurs invité.es, les milliers et milliers de visiteurs qui sont venus et revenus, tous ses partenaires, tous les services de sécurité mobilisés sur le Festival, les services municipaux de Mouans-Sartoux toujours impeccables, la météo qui a été clémente, Mouansoises et Mouansois, auxquels nous avons compliqué la vie avec le boulevard piéton...
VIVEMENT LE 35^E FESTIVAL DU LIVRE !



Bernard Werber



Nancy Huston



Guillaume Musso



L'espace jeunesse

A LA MÉDIATHÈQUE

Exposition « Nico & Ouistiti » jusqu'au 30 novembre à la médiathèque

Une exposition composée de 26 crayonnés originaux et tirages couleur, issus de l'album Nico et Ouistiti explorent les fonds marins.

Cet ouvrage marque le début d'une série pour explorer le monde, écrite par l'autrice jeunesse Nadine Brun Cosme, qui compte déjà une centaine de livres à son actif, et illustrée par Anna Aparicio Català.

Pour la jeune illustratrice barcelonaise, c'est un premier album publié en France, l'occasion de nous faire découvrir la richesse et la fraîcheur de son univers. Entre créatures merveilleuses et tableaux aquatiques multicolores, les illustrations de cet album stimuleront l'imaginaire des aventuriers en herbe.



Retrouvez le goût d'apprendre !
Demandez votre accès Skillecs à l'accueil de [la médiathèque](#)





CULTURE GEEK

Le festival RE-PLAY explore le temps



Les passionnés de retro-gaming, de science-fiction, de jeux d'arcade et de jeux de société ont été transportés au temps de la naissance des jeux vidéo lors du festival RE-PLAY qui s'est tenu au gymnase René Friard. Avec des consoles vintage (Amstrad, Atari, Commodore) et des jeux tout aussi « anciens » comme Mario, Pac Man, Mortal Kombat... Parmi les nombreuses animations proposées cette année, des combats de sabre laser, des battles de jeux vidéo, des conférences, des stands d'objets vintage, des cartes de jeux, des jeux de société, des ateliers de réparation de (très) vieilles consoles (Nintendo, Amstrad par ex.).

AGENDA

MOUANS-SARTOUX

Marché de Noël équitables

Samedi 27 novembre 2021
de 9 h à 18 heures
Parvis de la médiathèque

VEZ COMPOSER VOS PANIERS DE NOËL ÉQUITABLES

La boutique de la MCE est ouverte de mardi au samedi de 9 h à 12 h 30 et du mercredi au samedi de 15 h à 19 h au 7, rue Pasteur à Mouans-Sartoux

Mouans-Sartoux

Fête de la lumière

Samedi 4 décembre 2021
à partir de 19h30

Distribution gratuite de lampions
(Place des Anciens-Combattants)

Retraite aux flambeaux
animée par le Marching Band

Feu d'artifice

Chocolat chaud offert à tous

Organisée par le comité des fêtes
Mouans Accueil Informations & Mouans Commerce
Avec la participation du centre culturel des Cèdres.
Infos : 04 93 75 75 16

Marché de Noël MOUANS-SARTOUX

DIMANCHE 12 DECEMBRE

De 9H à 18H30
Sur toutes les places du village





ART CONTEMPORAIN

L'exposition hommage à Sybil Albers à l'eac.



Œuvre de Cécile Bart

Dans les galeries du château, un hommage est rendu à Sybil Albers, co-fondatrice et donatrice de l'[Espace de l'Art Concret](#), collectionneuse d'art, éditrice de livres d'artistes et curatrice, disparue en septembre 2019.

Au début des années 1970, après sa rencontre avec Gottfried Honegger, Sybil Albers choisit de « vivre dans l'art ». Pendant plus de trente ans, elle construit une collection exigeante, centrée sur l'art construit.



Ines Bauer et son frère Vincent, les enfants de Sybil Albers

Artistes présentés au

château : Bernard Aubertin, Robert Barry, Cécile Bart, Ben, Max Bill, Reto Boller, Matti Braun, Marcelle Cahn, Ernst Caramelle, César, Hanne Darboven, Herbert Distel, Jacob El Hanani, Stefan Gritsch, Christoph Haerle, Marcia Hafif, Al Held, Christian Herdeg, Marguerite Hersberger, Gottfried Honegger, James Hyde, Yves Klein, Serge Lemoine, Renée Levi, Sol LeWitt, Verena Loewensberg, Richard Paul Lohse, Mario Merz, Henri Michaux, François Morellet, Olivier Mosset, Jan van Munster, Aurelie Nemours, Jean Pfaff, Gerhard Richter, Torsten Ridell, Fred Sandback, Adrian Schiess, Roman Signer, William Turnbull, Günther Uecker, Elisabeth Vary, Michel Verjux, Dieter Villinger, Markus Weggenmann, Franz West, Heimo Zobernig.

Ouvert du mercredi au dimanche de 13 h à 18 h.
Tél. : 04 93 75 71 50.
www.espacedelartconcret.fr

La ville de Mouans-Sartoux et l'Espace de l'Art concret invitent les Mouansois.es à découvrir l'exposition

Espace libéré - hommage à Sybil Albers, dimanche 11 décembre, de 13 h à 18 h.

Un rafraîchissement sera servi aux visiteurs



« Le tronc de tilleul par lui-même » œuvre de herman de vries



« Holl » œuvre de Ernst Caramelle

Imprimé sur papier PEFC issu de forêts durablement gérées - Imprimeur labellisé Imprim Vert - Ne pas jeter sur la voie publique.

« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.

email : papillon@mouans-sartoux.net

Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - mairie@mouans-sartoux.net

Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - www.mouans-sartoux.net

Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

